



DEJEPS

« Spécialité perfectionnement sportif »

Natation Course

PRÉSENTATION

La formation DE JEPS natation course s'adresse principalement à des personnes en situation professionnelle et possédant déjà des connaissances et compétences en lien avec celles visées par le DE JEPS : l'entraînement en natation.

C'est pourquoi, la construction de cette formation est spécifiquement adaptée aux profils et besoins des candidats en activité tout en tenant compte de leurs contraintes professionnelles dans une logique de parcours individualisé de formation.

A noter, les personnes déjà titulaires du BEESAN option entraînement sportif ou du BEES 1^{er} degré sont dispensées des UC 1, UC 2 et UC 4 du DEJEPS.

En conséquence, le programme de formation du DE JEPS s'articulera essentiellement autour des contenus de formation de l'UC 3 en sachant que le positionnement réalisé avant l'entrée en formation permettra à certains de bénéficier d'éventuels allègements en formation et/ou d'une adaptation des modalités de formation.

DEBOUCHÉS POSSIBLES

Le(la) titulaire du DE JEPS natation course est amené(e) à être employé(e) en club sportif notamment en tant que :

- Entraîneur
- Entraîneur responsable de section
- Directeur technique

Offre de
formation
Inédite à la
Réunion



EXIGENCES PRÉALABLES ET CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

La formation est ouverte aux candidats âgés de 18 ans et plus et répondant aux exigences préalables :

- Être titulaire du PSE 1 à jour de recyclage.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de la mention.
- Attester des éléments dans le tableau suivant :

Exigences réglementaires	Modalités de vérification	Le titulaire du BEES ou BEESAN est dispensé :
<u>PSE 1 à jour :</u> <i>Etre titulaire de l'attestation de premiers secours en équipe de niveau 1 ou son équivalent, à jour de la formation continue</i>	Attestation de formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou son équivalent à jour de sa formation continue. Attestation de formation (pompiers, croix rouge, association de secourisme,...)	Attestation à présenter pour valider l'inscription à la formation
<u>Test de sécurité 50 m:</u> <i>Etre capable de réaliser un test de sécurité consistant à sortir une victime de l'eau</i>	Attestation de réussite, délivrée par le directeur technique de la natation, au test de sécurité réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation, du pince-nez et l'utilisation de l'échelle ne sont pas autorisés) composé de : • Un départ libre du bord du bassin ; • Un parcours en nage libre de 25 mètres ; • Une plongée dite en canard et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ, à une profondeur située entre 1,80 mètre et 3 mètres • Une remontée du mannequin jusqu'à la surface ; • Un remorquage d'une personne, sur une distance de 25 mètres jusqu'au bord du bassin ; • La sortie de l'eau de la victime	OUI
<u>Test technique :</u> <i>Etre capable de justifier d'un niveau technique et d'une maîtrise de l'environnement de la compétition en natation course, nage avec palmes ou natation handisport</i>	Attestation de réussite à l'un des trois tests techniques suivants : • Test technique correspondant aux compétences visées dans le pass'compétition natation course délivré par la Fédération française de natation. L'attestation de réussite à ce test est délivrée par le Directeur Technique National de la natation ; • Test technique correspondant aux compétences visées dans le pass'compétition nage avec palmes délivré par la Fédération française d'études et des sports sous-marins. L'attestation de réussite à ce test est délivrée par le Directeur Technique National d'études et des sports sous-marins ; • Test technique correspondant aux compétences visées dans le pass'compétition natation handisport de l'Ecole de natation française délivré par la Fédération française handisport. L'attestation de réussite à ce test est délivrée par le Directeur Technique National handisport	Attestation à présenter pour valider l'inscription à la formation

• <u>Tests de performance :</u> <u>400 4N et Test de performance</u> <i>Etre capable de réaliser un 400 mètres 4 nages selon les règles de la Fédération internationale de natation ou pour les personnes porteur d'un handicap relevant de la Fédération française handisport, selon les règles de la Fédération internationale de natation, adaptées pour tenir compte du handicap du sportif</i> <i>Etre capable de réaliser une performance correspondant à la grille de temps définie en annexe n° 1 en natation course ou être capable de réaliser une performance correspondant à la grille définie en annexe n° 2 en "nage avec palmes"</i>	Test de 400 mètres quatre nages effectué selon les règles de la Fédération internationale de natation ou pour les personnes porteuses d'un handicap relevant de la Fédération française handisport, selon les règles de la Fédération internationale de natation, adaptées pour tenir compte du handicap du sportif. La réussite à ce test, organisé par la Fédération française de natation, ou pour les personnes porteuses d'un handicap, par la Fédération française handisport, fait l'objet d'une attestation délivrée par le directeur technique national de la natation ou par le Directeur Technique National handisport ; Test de performance, au choix du candidat, portant sur : • La réalisation d'une performance en natation course de l'une des épreuves du programme de la Fédération internationale de natation, correspondant au minimum à la grille de temps définie en annexe n° 1. Cette épreuve, organisée par la Fédération française de natation, fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par le Directeur Technique National de la natation • La réalisation d'une performance en nage avec palmes, en piscine, correspondant au minimum à la grille de temps définie en annexe n° 2, dans l'une des épreuves du programme de la Confédération mondiale des activités subaquatiques. Cette épreuve, organisée par la Fédération française d'études et des sports sous-marins fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par le Directeur Technique National d'études et des sports sous-marins ;	Attestations à présenter pour valider l'inscription à la formation
• <u>Expérience pédagogique :</u> <i>Etre capable de justifier d'une expérience pédagogique, bénévole ou professionnelle en natation course, de 800 heures, soit au sein d'un club d'une fédération sportive agréée, soit au sein d'un pôle figurant sur la liste établie par le ministre chargé des sports sur une durée de trois ans minimum au cours des cinq dernières années qui précèdent l'entrée en formation.</i>	Production d'une attestation justifiant une expérience pédagogique, bénévole ou professionnelle en natation course , de 800 heures, soit au sein d'un club d'une fédération sportive agréée, soit au sein d'un pôle figurant sur la liste établie par le ministre chargé des sports sur une durée de trois ans minimum au cours des cinq dernières années qui précèdent l'entrée en formation. L'attestation est délivrée par le Directeur Technique National de la natation ou à défaut, par le président d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques en convention avec la Fédération française de natation.	OUI

Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve de réussite aux épreuves de sélection.
 Accueil de personnes porteuses de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée avec le référent handicap de l'établissement Mickaël GUIGNE : 02 62 94 71 86 - mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr

ANNEXE N° 1		
Grille de temps du test de performance en natation course		
	DAMES	MESSIEURS
50 NL	32"19	28"12
100 NL	1'08"79	1'01"17
200 NL	2'26"12	2'12"44
400 NL	5'04"07	4'39"53
800 NL	10'22"50	
1500 NL		18'29"07
100 Dos	1'17"20	1'09"53
200 Dos	2'42"99	2'28"82
100 Bra	1'26"91	1'16"78
200 Bra	3'04"65	2'43"34
100 Pap	1'14"84	1'07"38
200 Pap	2'40"91	2'26"99
200 4N	2'44"24	2'29"12
400 4N	5'43"89	5'12"70

CONTENU DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

Dans le cas où il y a plus de candidats que de places disponibles (14 places)

- Une épreuve écrite d'une durée de 2 heures : Analyse technique d'une vidéo. Coeff 1
- Un entretien de motivation d'une durée de 30 minutes, sur la base d'un dossier personnel à produire. Coeff 1

CONTENU DE LA FORMATION

Arrêté du 21 décembre 2015

La formation s'organise autour de 4 blocs de compétences :

UC 1	EC de concevoir un projet d'action de perfectionnement sportif en natation • EC d'analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel • EC de formaliser les éléments d'un projet d'action • EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action
UC 2	EC d'initier et de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action • EC d'animer une équipe de travail • EC de promouvoir les actions programmées • EC de gérer la logistique des programmes d'action • EC d'animer la démarche qualité
UC 3	EC de conduire une démarche d'enseignement des apprentissages pluridisciplinaires de la natation et de perfectionnement sportif en natation course • EC de conduire une démarche d'enseignement des apprentissages pluridisciplinaires de la natation • EC de conduire une démarche d'enseignement • EC de conduire une démarche d'entraînement

	• EC de conduire des actions de formation
UC 4a	EC d'encadrer les apprentissages pluridisciplinaires et la natation course en sécurité • EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques • EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants • EC d'assurer la sécurité des pratiques et des tiers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et ORGANISATIONNELLES

La formation se déroule sur une journée ½, en distanciel principalement et au CREPS de La Réunion (sites de Saint-Denis et de Saint-Paul). La pratique pédagogique se déroule sur deux structures CFA (NSDR et ASEC). Le nombre d'apprenants par session de formation est compris entre 8 et 14 inclus. La présence des stagiaires en formation est obligatoire durant tout le long de la formation.

Modalités pédagogiques : Cours théoriques, échanges et partages d'expérience avec des experts, pratiques pédagogiques, encadrements de stages/ regroupements de nageurs.

Méthodes et outils pédagogiques : Cours magistraux, travaux pratiques en sous-groupes, études de cas, exposés, démonstrations, FOAD, QCM, pratiques pédagogiques, pratique physique, évaluation formative tout au long de la formation, ...

Matériels et équipement : amphithéâtre, salles pédagogiques équipées, salles de pratique et piscines aux normes, vidéoprojecteur, WIFI, matériel pédagogique spécifique, ...

Chaque stagiaire bénéficie d'un accès à un espace de formation numérique « MOODLE » et bénéficie de ses possibilités (cours, contenus à disposition, parcours de formation, quizz, ...).

MODALITES DES SITUATIONS D'EVALUATION CERTIFICATIVES

Arrêté du 21 décembre 2015

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC 1 et UC 2

Le candidat transmet un document écrit personnel (15 jours avant l'épreuve) explicitant la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'action et la coordination de sa mise en œuvre dans la structure d'alternance. La présentation du projet d'action à l'oral (20 minutes) doit s'inscrire dans le projet de développement sportif de la structure.

L'entretien avec le jury à l'issue de la soutenance du dossier est de 40 minutes.

Situation d'évaluation certificative des UC 3 et UC 4 :

Epreuves certificatives de l'UC 3 :

➤ Production d'une vidéo d'action de formation :

Le(a) candidat(e) transmet une vidéo de 20 minutes présentant une séance continue sans montage dans laquelle le(a) candidat(e), clairement identifié(e), réalise une action de formation de cadres dans le champ de la natation. Durée de la vidéo : 20 minutes.

➤ Conduite d'une séance pédagogique :

Le(a) candidat(e) conduit, une séance pédagogique d'une durée de 30 minutes minimum et de 60 minutes maximum au sein de la structure d'alternance du candidat(e). Cette séance est réalisée auprès d'un groupe de 6 pratiquants minimum dont 3 d'entre eux sont non-nageurs.

➤ **Conduite d'une séance d'entraînement**

Le(a) candidat(e) conduit, une séance d'entraînement d'une durée de 1 heure 30 minutes minimum et de 2 heures au maximum au sein de la structure d'alternance du candidat(e). Cette séance est réalisée auprès d'un groupe de 6 nageurs minimum dont 3 d'entre eux sont qualifiés en « N2 ».

➤ **Entretien**

Avant l'entretien, les certificateurs auront visionné la vidéo transmise par le(la) candidat(e) à la date fixée par la DRAJES.

L'entretien d'une durée de 45 minutes au minimum et de 60 minutes au maximum porte sur la réalisation par le(la) candidat(e) des trois modalités précédentes.

Epreuve certificative de l'UC 4

Déroulement des épreuves en piscine :

Le candidat réalise un 100 mètres 4 nages (Test d'aisance technique ENF 3).

Le candidat réalise un TEST de sécurité.

LES EQUIVALENCES

POSITIONNEMENT GRILLE D'IDENTIFICATION DES COMPETENCES <i>Diplômes</i>	Exigences Préalables Techniques					MSP	UC1	UC2	UC3		UC4
	Test sécurité (100 m)	Test Technique (100 m)	400m-4nages (100 m)	Test Performance (Barrière - 100 m)	Expérience Intégrative (100 m)				Pédagogie	Entraînement	
MSA à jour de recyclage + PSE à jour de recyclage	X										
MSA à jour de recyclage + PSE à jour de recyclage	X								X		
MSA option Nage avec Palmes à jour de recyclage + PSE à jour de recyclage					X						
MSA option Intégrative Notation sportive à jour de recyclage + PSE à jour de recyclage					X	X	X	X			X
MS 1 ^{re} option Notation sportive à jour de recyclage + PSE à jour de recyclage	X				X	X			X		
MS 1 ^{re} option Handisport à jour de recyclage + 200h d'expérience pédagogique Notation Course + PSE à jour de recyclage					X	X					
MS PS Activités Aquatiques à jour de recyclage + PSE à jour de recyclage	X					X			X		
MS PS Activités Aquatiques à jour de recyclage + 200h d'expérience pédagogique + PSE à jour de recyclage					X						
MS PS Activités Aquatiques et de la Natation à jour de recyclage + PSE à jour de recyclage	X					X			X		
MS PS Activités Aquatiques et de la Natation à jour de recyclage + 200h d'expérience pédagogique Notation Course + PSE à jour de recyclage					X						
MS PS notation Handisport + 200h d'expérience pédagogique + PSE à jour de recyclage					X	X					
MS PS notation Handisport + 200h d'expérience pédagogique Notation Course + PSE à jour de recyclage					X	X					

SI Initiateur de Nage avec Palmes FFSM + 200h d'expérience pédagogique en Nage avec Palmes + PSE à jour de recyclage					X						
Diplômes	Exigences Préalables Techniques					MSP	UC1	UC2	UC3		UC4
	Test sécurité (100 m)	Test Technique (100 m)	400m-4nages (100 m)	Test Performance (Barrière - 100 m)	Expérience Intégrative (100 m)				Pédagogie	Entraînement	
Pass'compét Natation Course		X									
Pass'compét Nage avec palmes		X									
Pass'compét Natation handisport		X									
BF2 Natation Course FFN									X		
BF2 Natation Course FFN à jour de sa formation continue + 200h d'expérience pédagogique Notation Course + PSE à jour de recyclage					X						
BF3 Natation Course FFN									X		
BF3 Natation Course FFN à jour de sa formation continue + PSE à jour de recyclage	X	X	X	X	X	X					

CALENDRIER DE LA FORMATION

Dates des inscriptions à la formation	Tests de sélection * si plus de 14 candidats	Positionnement	Entrée en formation	Fin de la formation	Certifications	Effectif mini / maxi	Heures de formation en centre	Heures de formation en entreprise
01/09/2024 au 01/12/2024	09 et 10/12/2024	11 et 12/12/2024	20/01/2025	30/06/2026	Octobre 2025 à juin 2026	8 à 14	700 heures	500 heures

COÛT DE LA FORMATION

Frais d'inscription

Pour l'ensemble des stagiaires : **30 € (non remboursables)**

Frais d'inscription aux tests d'exigences préalables (TEP)

Pas de TEP (attestation à fournir)

Frais pédagogiques

700 heures x 13 € = **9 100 €** pour un stagiaire qui suivrait la totalité de la formation (UC 1/UC 2/UC 3/UC 4).

Suivant leur profil, certains stagiaires pourront avoir des dispenses ou des allègements à l'issue du positionnement. Ils pourront donc bénéficier d'un volume horaire de formation réduit et donc d'un coût réduit.

FINANCEMENTS

Le financement de tout ou partie de cette formation est possible (se renseigner au auprès de la référente administrative) :

Le comité régional, le club, le stagiaire, ...	
Le conseil régional	Pour un demandeur d'emploi avec promesse d'embauche qui ne perçoit pas le RSA.
Pôle Emploi	Pour une personne à la recherche d'un emploi

Le compte personnel de formation (CPF)	Pour les salariés ou les personnes en recherche d'emploi qui en disposent
Les opérateurs de compétences (AFDAS)	Pour les salariés
Le dispositif SESAME	Pour les jeunes en QPV ou ZRR
Les contrats d'apprentissage	Pour les -30 ans (35 heures par semaine formation comprise au sein d'une entreprise). Se renseigner auprès du CFA du sport (AP RUN) : https://www.aprunformation.fr contact@aprunformation.fr 0262 81 87 90

CONTACTS



Annelise LE MOAL (référente administrative)

☎ 0262 94.71.98

@ annelise.lemoal@creps-reunion.sports.gouv.fr



Sandrine ASPEEL DEPICKERE

(Coordonnatrice de la formation)

@ sandrine.aspeel@creps-reunion.sports.gouv.fr



Mickaël GUIGNE (référent handicap)

Accueil de personnes en situation de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée

☎ 0262 94.71.86

@ mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr

S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'information ou l'inscription se réalise en ligne (<http://www.creps-reunion.fr>) à partir de la fiche descriptive de la formation visée accompagnée de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions. L'inscription sera enregistrée au CREPS de la Réunion, dès réception du dossier complet.

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

Possibilité d'hébergement (sous réserve de disponibilité) et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle (voir impérativement avec le service accueil pour la réservation).

Site de Saint-Denis :

- 24 Route Philibert Tsiranana – 97495 Sainte Clotilde
- 0262 94.71.10 ou 11
- accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr
- Coordonnées GPS : N -20.8898031, E 55.4705324

Site de Saint-Paul :

- 47 Boulevard du Front de Mer – 97460 Saint Paul
- 0262 22.53.66
- accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr
- Coordonnées GPS : N -21.001981, E 55.276638